



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits pétroliers

Question écrite n° 46119

Texte de la question

Le président de l'organisation des pays exportateurs de pétrole veut rassurer sur les capacités du cartel d'augmenter la production pour satisfaire l'actuel appétit du marché. Pour les experts, les moyens d'augmenter l'offre sont insuffisants. À la suite de ses propos, datant de début août 2004, le prix du baril de Brent, le brut de référence produit en mer du Nord, a clôturé en baisse. Alors que la plupart des cartels de matières premières (étain, diamant, etc.) sont morts, l'OPEP a survécu aux tricheries des uns et des autres, aux luttes intestines ou à la concurrence de la Russie, du Royaume-Uni et de la Norvège. Au prix de réunions harassantes et de consultations incessantes à propos des quotas de production imposés à chacun, l'organisation a garanti une ère de stabilité malgré les chocs pétroliers ou autres aléas politico-sociaux. Mais, de l'avis général, en dépit des signes d'apaisement, ce ne sera pas dans un avenir proche que les onze pourront satisfaire l'actuel appétit vorace de l'économie mondiale. Les capacités de production excédentaires de l'OPEP sont à un niveau historiquement bas, ce qui empêche ses membres d'augmenter rapidement l'offre d'hydrocarbures. Par ailleurs, les États-Unis, premier consommateur mondial, ne puiseront pas dans leurs réserves stratégiques de pétrole pour empêcher les prix records de l'or noir de monter toujours plus haut. De plus, l'incertitude reste totale au sujet des pays non membres de l'OPEP sur leur capacité à venir à la rescousse des marchés. Compte tenu de cette situation, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre d'État, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de lui préciser la position et les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Les prix du pétrole se situent depuis le début de l'année à des niveaux très élevés et viennent d'atteindre des records. Diverses explications sont avancées : épuisement des réserves, conflits au Moyen-Orient, instabilité politique au Venezuela, troubles ethniques au Nigeria... mais les véritables éléments nouveaux sont l'augmentation vigoureuse de la demande mondiale, d'une part, et la faiblesse des capacités de production inutilisées, d'autre part. Les capacités de production inutilisées sont structurellement inexistantes dans la zone non-OPEP, l'intérêt des acteurs privés y opérant étant de maximiser le taux d'utilisation de leurs installations. Jusqu'à présent seule l'OPEP disposait de capacités disponibles qu'il pouvait moduler en fonction de l'évolution de la demande. Or la capacité réellement disponible du cartel en août est estimée à seulement 0,2 million de barils par jour (Mb/j). Comme la demande pétrolière rentre maintenant dans sa phase de croissance saisonnière, le marché est très préoccupé par le risque que la production mondiale ne puisse plus satisfaire l'intégralité de la demande. Les surcapacités seront d'autant plus difficiles à reconstituer que la demande, de son côté, continuera d'augmenter. Selon le rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la demande mondiale de pétrole devrait bondir cette année de 3,2 % puis de 2,1 % en 2005. La demande globale devrait atteindre 82,2 Mb/j en 2004, et 83,9 Mb/j en 2005, malgré le niveau très élevé des cours du brut. Cette forte croissance, sans équivalent depuis une trentaine d'années, serait due en grande partie au fait que l'activité industrielle a beaucoup augmenté dans les pays comme la Chine et l'Inde. Les informations disponibles sur l'épuisement des gisements existants et sur le démarrage de nouvelles productions permettent de faire des prévisions sur l'offre en 2005. Entre 2004 et 2005, l'offre non-OPEP devrait augmenter de 1,3 Mb/j et l'offre des

pays membres de l'OPEP devrait augmenter de 1,1 Mb/j. De telles augmentations de l'offre seraient suffisantes pour couvrir l'augmentation de la demande mais ne permettent pas de faire face à une crise durable dans l'un des grands pays producteurs. Les prix relativement élevés et la volatilité risquent donc de perdurer en 2005. Face à ce constat, le Gouvernement participe, au niveau international, au développement du dialogue producteurs-consommateurs pour sensibiliser les pays de l'OPEP à la nécessité d'ouvrir leur domaine minier aux investissements étrangers. De plus, la France est membre de l'Agence internationale de l'énergie et, à ce titre, dispose de stocks de sécurité pouvant être utilisés dans le cadre d'une réponse collective face à un risque de rupture des approvisionnements. Enfin, au niveau national et européen, le Gouvernement favorise l'efficacité énergétique, la maîtrise des consommations et le développement d'énergies alternatives. Ainsi, a-t-il récemment lancé une grande campagne de sensibilisation appelée « 10 gestes pour réduire la consommation de carburant », qui vise à permettre à l'ensemble de nos concitoyens d'économiser jusqu'à 10 % de leurs dépenses en carburant, sans effort notable. Par ailleurs, des décisions relatives à la construction d'un nouveau réacteur nucléaire ont été prises. Le parc de centrales nucléaires est en effet une des meilleures garanties du maintien d'une certaine indépendance française vis-à-vis des énergies fossiles et il faut préparer son renouvellement. Pour l'avenir, la future loi d'orientation sur l'énergie sera un des vecteurs importants de cette politique.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46119

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 août 2004, page 6728

Réponse publiée le : 14 décembre 2004, page 9994